

# S'iecht Kaferle

## La Luciole



Le journal qui vous éclaire sur Lochwiller



## MOT DU MAIRE

---

## INFORMATIONS COMMUNALES

---

|  |   |
|--|---|
| Mise en conformité salle polyvalente et mairie | 4 |
| Travaux réalisés ou à venir                    | 5 |
| Délibérations en commissions et en conseil     | 6 |
| Infos diverses                                 | 8 |

## VIVRE A LOCHWILLER

---

|   |    |
|---|----|
| Evénements festifs                        | 10 |
| La parole aux présidents des associations | 11 |
| Environnement et nature                   | 13 |

## NOTRE HISTOIRE — UNSRI GSCHICHT

---

|   |    |
|---|----|
| Dans la tourmente de 1939—1945 (Suite et fin) | 16 |
| La libération de l'Alsace                     | 17 |
| Commémoration du 11 novembre                  | 20 |

## PAGES RECREATIVES

---

|                    |    |
|--------------------|----|
| Place aux artistes | 21 |
| Plaisirs gourmands | 22 |
| Jeux               | 24 |

## CARNET PRATIQUE

---

|  |    |
|--|----|
| Grands anniversaires et état civil                     | 26 |
| Expression concitoyenne                                | 26 |
| Calendrier, petites annonces, infos et adresses utiles | 27 |

## MOT DU MAIRE

Chers habitants,

Ces derniers mois, nous avons pu reprendre des habitudes d'une vie quasi-normale. Avec la vaccination, nous espérions que le covid serait derrière nous. Mais les chiffres démontrent le contraire. Les fêtes de fin d'année approchent et les familles vont se retrouver. Nous savons, pour en avoir été privés, combien ces liens familiaux sont importants. Soyons prudents et restons solidaires pour faire face à cette épidémie.



Je souhaite également attirer votre attention sur les risques accrus de cambriolage pendant les fêtes. Là aussi, la vigilance de tous et la surveillance du voisinage est de mise.

La réunion publique qui s'est tenue le 4 octobre dernier a rassemblé de nombreux habitants. Elle a donné lieu à un échange entre la population et les représentants des services de l'Etat et a permis ainsi de répondre à bon nombre de questions. Certaines restent bien sûr en suspens. Il faudra faire preuve de patience et laisser le temps au temps pour obtenir des réponses. L'ATIP (Agence Territoriale de l'Ingénierie Publique), la DDT (Direction Départementale du Territoire) et la Sous-Préfecture restent sur leur position quant aux travaux nécessitant une demande préalable ou un permis de construire. Une nouvelle réunion publique est prévue l'an prochain pour nous informer de l'évolution du phénomène, facteur déterminant de l'avenir de notre village. Malgré un retard dans le planning, nous pouvons néanmoins nous réjouir que, lors des travaux, aucune difficulté majeure n'a été rencontrée. En attendant le dernier bulletin d'informations de la DREAL, vous trouverez, joints à ce Liecht Kaferle, deux livrets reprenant les présentations techniques du BRGM et de GEODERIS concernant les travaux et les mouvements de terrain.

Une fois encore, le repas des aînés est reporté. L'équipe municipale passera début janvier leur présenter les bons vœux avec un panier gourmand.

Je vous souhaite à tous de passer d'agréables fêtes de fin d'année, entourés de vos proches et vous exprime, au nom de tout le conseil municipal, mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour la nouvelle année à venir. Que 2022 nous apporte plus de douceur et de sérénité !

Votre maire,

Christophe KALCK



# INFORMATIONS COMMUNALES

## MISE EN CONFORMITE SALLE POLYVALENTE & MAIRIE



### Extrait du Rapport:

AU 30/11/2021, conformément aux textes en vigueur, la Sous-Commission Consultative Départementale de la Sécurité dans les ERP / IGH (SCDS) a procédé à l'examen du dossier Salle Polyvalente & Mairie de Lochwiller enregistré sous la référence AT 067 272 21 R 0001.

### Aperçu de l'établissement existant:

Il s'agit d'un ensemble composé d'une salle polyvalente à simple rez-de-chaussée et d'un bâtiment R+1 accueillant la mairie, des salles de réunions et une bibliothèque. Les deux parties communiquent entre elles par une porte intérieure classique.

### Historique:

**2013:** Avis favorable, visite périodique

**2015—2016:** Mise en place de Placoplatre phonique et remplacement de la chaudière

**2018:** Remplacement du sol, éclairage, faux-plafond, espace scénique, divers aménagements

**2019:** Avis défavorable à la poursuite de l'exploitation (dernière visite périodique de contrôle du 29/10/2019), motivé par:

- L'absence de rapports de vérification des installations techniques (électricité et gaz);
- L'absence d'information relative à la conformité des travaux réalisés au cours des dernières années;
- La présence de deux alarmes différentes pour les deux parties du bâtiment

**2021:** Examen d'un RVRMD (Rapport de Vérifications Réglementaires sur Mise en Demeure); maintien de l'avis défavorable à la poursuite de l'exploitation, la SCDS (Sous Commission Départementale de la Sécurité):

- Prend acte des observations contenues dans le RVRMD établi par l'APAVE (organisme de contrôle destiné à assurer la sûreté des installations) en date du 25/08/2020;
- Demande à l'exploitant de proposer un schéma directeur d'amélioration de la sécurité en se référant à ce diagnostic;
- Maintien l'**AVIS DEFAVORABLE** à la poursuite de l'exploitation de la SALLE POLYVALENTE émis dans le PV de la SCDS du 19/12/2019 suite à la visite périodique du 29/10/2019, jusqu'à réception des travaux d'amélioration de la sécurité.

**2024:** Prochaine visite périodique de contrôle

### Avis de la SCDS:

Après avoir consulté le rapporteur en matière de sécurité incendie et de panique, la CCDSA / IGH émet un AVIS FAVORABLE à la demande de mise aux normes sécurité de la salle polyvalente, 4 rue de l'Eglise à Lochwiller et rappelle que la poursuite de l'exploitation de l'établissement fait l'objet d'un avis défavorable.

Notifié à l'autorité de police: (Art. 42 du décret du 8 mars 1995). Maire de Lochwiller

⇒ Ce Procès Verbal a été transmis au Maître d'Œuvre TRUMPF Etienne, architecte, pour enclencher les appels d'offres auprès des entreprises afin de pouvoir démarrer les travaux de mise en conformité dans les meilleurs délais.

# TRAVAUX

## TRAVAUX REALISES



Réfection de la toiture de l'ancienne mairie.



Nouvel abribus plus grand pour les primaires.



Remplacement de l'enrobé par de l'herbe et ajout de plantations. (en cours).



Couloir piéton rue de l'Eglise.



Dépierrage, défrichage, suppression de clôture, apport de terre végétale et engazonnement de la parcelle Salin.



Trottoir en enrobé rue du Dissberg avec déplacement du lampadaire.



A l'église, la partie sécurité / évacuation est complète. Alarmes, extincteurs, blocs autonomes d'éclairage et de sécurité et plans d'évacuation sont installés et fonctionnels. La sono a été remplacée par un équipement moderne, avec de nouveaux micros et deux enceintes supplémentaires.

## TRAVAUX A VENIR

### REFECTION DE LA RUE DES VIGNES

Les travaux de la rue des Vignes sont prévus durant le 1<sup>er</sup> semestre 2022. Le planning prévisionnel prévoit des travaux sur les réseaux d'eau potable en mars – avril ; sur les réseaux secs (électricité,...) en mai et, pour finir, des travaux de voirie de mai à juillet. Plus d'informations dans le prochain Liecht Kaferle.

## INFORMATIONS SINISTRE

En attendant le prochain Bulletin d'Information de la DREAL, veuillez trouver en pièces jointes 2 livrets résumant certains points abordés lors de la réunion publique du 4 octobre 2021



## DELIBERATIONS EN COMMISSION ET CONSEIL

### DECORATIONS DE NOEL



La commission « Aménagement et Embellissement » a décidé d'apporter un petit coup de fraîcheur à la décoration de la place du village pour les fêtes de fin d'année. En lieu et place du traditionnel grand sapin, un paysage forestier est aménagé, agrémenté par de petits sujets, qui devraient ravir les plus jeunes de nos habitants. Les trois entrées principales du village sont également parées de décors festifs, fabrication locale. Que les bénévoles ayant œuvré à ces créations en soient vivement remerciés.

### UN LIECHT KAFERLE SPECIAL NOEL

Depuis plusieurs années, on observe des efforts croissants dans la décoration des maisons à Noël. La commission « Aménagement et Embellissement » propose d'éditer après les fêtes un Liecht Kaferle de Noël : une édition spéciale uniquement destinée à la publication de photos des décorations et illuminations de Noël dans notre village. Cela peut être des photos prises en extérieur ou en intérieur. Photographes amateurs, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos photos, en les envoyant par email à Hélène DAUL à l'adresse suivante : [ln.antoni@laposte.net](mailto:ln.antoni@laposte.net) avant le 31 décembre. Merci à vous!



### RENOVATION DE LA CHAPELLE

La commission « Voirie, travaux bâtiments et espaces verts » a avancé dans le projet de réfection de l'oratoire. Dans un premier temps, l'autel sera entreposé au sec durant l'hiver, dans l'espoir de pouvoir le restaurer. Dans un deuxième temps, les travaux porteront sur le bâti et commenceront au printemps. Réfection des murs intérieurs et extérieurs ainsi que du sol, remplacement de la charpente, des tuiles et des arêtières. Un éclairage est prévu pour mettre en valeur l'intérieur à la nuit tombée. Bordurettes et galets constitueront le drainage autour. Une jolie grille remplacera la porte et offrira l'intérieur à la vue de tous.

### PROPRIETE DOSSMANN

Diverses pistes d'aménagement sont à l'étude en collaboration avec l'entreprise Riehl Paysages. L'objectif est la création d'un lieu de rencontre intergénérationnel. En images, page suivante, quelques ébauches.

## Projet parcelle Dossmann

A  
V  
A  
N  
T



Projet futur 'en réflexion'



Plus de détails dans les prochaines semaines .....

## INFOS DIVERSES

### DES STRUCTURES D'ACCUEIL POUR NOS ENFANTS

**\*L'ÎLE AUX ENFANTS** est la structure périscolaire de Marmoutier qui accueille les enfants scolarisés dans le groupe scolaire. Elle est gérée par l'ALEF (Association familiale de loisirs Educatifs et de formation), en coordination avec la Comcom.



Deux types d'accueil sont proposés :

-Périscolaire : le matin avant l'école, le soir après l'école et le midi avec le repas. Les menus sont élaborés par une diététicienne, préparés avec des produits de saison, bio et locaux.

-ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) : cet accueil fonctionne hors temps scolaire, les mercredis, pendant les petites vacances et une partie des grandes vacances.

Les enfants inscrits au périscolaire sont amenés à l'école avant le début des cours et sont cherchés à l'école à la fin du temps de classe, par les animateurs de la structure.

L'ensemble des enfants scolarisés à Marmoutier peut bénéficier de ces deux types d'accueil, périscolaire et ALSH.

Directrice : Julie ZOBEL 4, chemin du Schlossgarten Marmoutier 03 88 89 24 91

**\*LE MULTI-ACCUEIL « LE BOIS JOLI »** est un nouvel espace destiné aux enfants de 10 semaines à 4 ans. Il fait partie de la maison de l'enfance « L'orée des cormiers » qui a ouvert ses portes en août 2020. Encadrés par 13 professionnelles de la petite enfance (éducatrices de jeunes enfants, infirmières, auxiliaires de puériculture), les enfants évoluent dans divers espaces : salle de motricité, patio intérieur, salle d'arts plastiques, cours extérieures attenantes. La structure est complétée par quatre unités de repos, adaptées aux tranches d'âge des enfants accueillis, disposant de 40 berceaux.



Directrice : Audrey SCHUSTER 1, Allée de Sasbach-Obersasbach Marmoutier 03 67 41 00 00

### RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Chaque jeune Français, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et les 3 mois qui suivent sa date d'anniversaire. Ce recensement est obligatoire. Il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)\*. Une fois le recensement fait, une attestation est délivrée par la mairie.

Pour s'inscrire aux examens (BEP, BAC, Permis de conduire,...) ou concours administratifs de l'administration française, il faut :

- avant 18 ans, fournir une attestation de recensement ou le certificat de participation à la JDC si vous l'avez déjà,
- après 18 ans, fournir une attestation de participation à la JDC.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre 16 ans et 16 ans et 3 mois), peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales. Vous pourrez alors voter dès 18 ans sans faire d'autres démarches.

\*La journée Défense et Citoyenneté est une journée d'information sur les institutions françaises, les droits et les devoirs du citoyen. La participation est obligatoire avant les 18 ans.

### CHANGEMENT DE SECRETAIRE DE MAIRIE

Pour des raisons personnelles, Charlène MARTIN a donné sa démission. Madame Nathalie LABOULAIS, embauchée par la Comcom, a pris ses fonctions le 1er décembre.

## SITE INTERNET DE LOCHWILLER ACTUALISE

En plus de nos infos par le Liecht Kaferle ou Infos\_Lochwiller, nous mettons à votre disposition un lien internet qui vous proposera les informations de notre commune sur le site de la communauté de communes du Pays de Saverne (CCPS). Ce site vous donne la possibilité de consulter des documents plus anciens tels les délibérations du Conseil Municipal, celles du Conseil Communautaire et l'ensemble des Liecht Kaferle. N'hésitez pas à compulser les différentes pages de l'espace « Rubriques ».

Lien de connexion : <https://ccms.cc-paysdesaverne.fr/communes-lochwiller.html>



### Commune de **LOCHWILLER**



**LA COMMUNE EN BREF**

- Superficie : 4,63 Km<sup>2</sup>
- Population : 433 habitants

Lochwiller, village agricole de l'arrière Kochersberg trouve ses origines au moins à l'époque mérovingienne comme l'atteste la découverte de sarcophages monolithiques autour de l'église.

La fondation de Lochwiller est attribuée à Saint Léobard, moine irlandais, disciple de Saint Colomban.

Le village est possession de l'abbaye de Marmoutier, puis de l'évêché de Strasbourg de 1663.

**Rubriques**

- [Contact](#)
- [Actu-Défense](#)
- [Délibérations Conseil Municipal](#)
- [Commissions Municipales](#)
- [Bulletin municipal - S'Liecht Kaferle](#)
- [Sinistre](#)
- [Associations](#)
- [Assistants Maternelles](#)
- [Collecte des déchets](#)



**ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL**

- Maire : Christophe KALCK
- Adjoint : Roland SCHAFFNER, Bruno KLEIN, Héléne DAUL
- Elus : Laurent LUX, Adrien MEYER, Pascal SAUER, Guillaume SCHORR, Nicole STORCK, Olivier STORCK, Marten VAN DER GIESSEN

**Coordonnées**

Commune de Lochwiller  
4 rue de l'Eglise  
67440 LOCHWILLER  
Tél/Fax : 03 88 70 61 40  
[mairie.lochwiller@orange.fr](mailto:mairie.lochwiller@orange.fr)

### Rubriques



### Lochwiller COMMISSIONS MUNICIPALES

Commissions municipales

Afin de pouvoir travailler efficacement sur différents dossiers et projets, neuf commissions municipales ont été mises en place.

Ces commissions sont les suivantes :

**Envoies et boîtes :** Héléne DAUL, Bruno KLEIN, Roland SCHAFFNER, Marten VAN DER GIESSEN



### Lochwiller DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL

Délibérations Conseil Municipal 2021 :

- P/C/M du 12 Janvier 2021
- P/C/M du 19 Mars 2021
- P/C/M du 17 Mai 2021
- P/C/M du 08 Juillet 2021
- P/C/M du 11 Octobre 2021



### Lochwiller BULLETIN MUNICIPAL - S'LIECHT KAFERLE

Le bulletin municipal "S'Liecht Kaferle"

Le "S'Liecht Kaferle", bulletin municipal de Lochwiller est édité périodiquement.

S'Liecht Kaferle signifie "Lucrès" car ce bulletin a pour but d'informer les Lochwillerois sur les informations importantes se déroulant au sein de la municipalité.

Un premier numéro est paru en [juillet 2021](#).

Le second numéro est paru en [août 2021](#).

Le troisième numéro est paru en [juillet 2022](#).



### Lochwiller COLLECTE DES DÉCHETS

Collectes des déchets

- La collecte des ordures ménagères se déroule chaque mercredi.
- La collecte sélective se déroule chaque mardi de semaine impaire.

Plus d'informations sur : <https://www.smicmetsaverne.fr/lochwiller>.

# VIVRE A LOCHWILLER

## EVENEMENTS FESTIFS

### BOUGE TON VILLAGE

Des animateurs du RAJ (réseau animation jeunesse) de l'intercommunalité du Pays de Saverne – Marmoutier- Sommerau sont venus à la rencontre des enfants et des jeunes le 10 août dernier. Venu avec une panoplie de jeux sportifs, de jeux d'adresse, de jeux de société, de petit matériel pour réaliser des activités à dominante artistique, il y en avait pour tous les goûts. Une vingtaine d'enfants de tous âges accompagnés pour certains d'un parent ou d'un grand-parent ont participé à cette opportunité récréative. Un joli succès pour cette première édition dans notre village.



Des animateurs du RAJ (réseau animation jeunesse) de l'intercommunalité du Pays de Saverne – Marmoutier- Sommerau sont venus à la rencontre des enfants et des jeunes le 10 août dernier. Venu avec une panoplie de jeux sportifs, de jeux d'adresse, de jeux de société, de petit matériel pour réaliser des activités à dominante artistique, il y en avait pour tous les goûts. Une vingtaine d'enfants de tous âges accompagnés pour certains d'un parent ou d'un grand-parent ont participé à cette opportunité récréative. Un joli succès pour cette première édition dans notre village.

### LE SENTIER DE SYBEMOLE

Les 28 et 29 août dernier s'est déroulé le « Sentier de Sybémole », un jeu de piste à travers notre beau village organisé par les membres de l'association Lochwiller fête la Musique.

Cinquante et un courageux promeneurs ont bravé le mauvais temps pour aider la luciole Sybémole à retrouver sa lumière perdue.

Notre joyeuse bande a pris beaucoup de plaisir à préparer ce jeu de piste et a été très touchée par les nombreux retours plus que positifs et l'enthousiasme exprimé par les participants. Ceci nous encourage vivement à réitérer l'expérience très prochainement.



### MARCHE D'AUTOMNE



Sous un ciel radieux, une soixantaine de marcheurs s'est donné rendez-vous à l'étang le dimanche 10 octobre. Le passe sanitaire obligatoire en poche, le sourire aux lèvres et les yeux pétillants, le bonheur de se retrouver après 2 années de « privation » n'était pas feint.

Une belle lumière dorée automnale les a accompagnés sur les chemins, d'abord vers Schwenheim, jusqu'à la station d'assainissement puis vers le lavoir d'Otterswiller en passant par la forêt du Berg et le Schnabelberg. Un petit café gourmand, offert par l'association de l'Amitié, a permis de recharger les batteries au bord du Mosselbach. Une petite incartade dans Otterswiller a précédé la montée vers le Biberberg puis le Lerchenberg, point culminant de la sortie, avant de redescendre

sur Schwenheim. Prairies, champs cultivés, prés, sous-bois sauvages, vergers, la variété des paysages traversés, aux couleurs chaudes de la saison, a récompensé les marcheurs. Un dénivelé peu important rendait le parcours très accessible aux participants les moins entraînés. Avec le retour à l'étang, une douzaine de kilomètres dans les jambes, l'apéro suivi du repas a été fort apprécié par les randonneurs, rejoints par une trentaine de non-marcheurs.



L'ambiance conviviale qui caractérise chaque fois les marches organisées par l'association avait cette fois-ci une saveur particulière, celle d'un retour à une vie presque normale.

Un grand merci aux organisateurs de cette magnifique journée qui fut, cerise sur le gâteau, dotée d'une météo idéale.

## LES ASSOCIATIONS ONT LA PAROLE



### ASSOCIATION DE L'AMITIE

Des travaux d'élagage à l'étang de pêche sont nécessaires pour sécuriser le site. Certains arbres ont besoin d'être rabattus. En effet, ces derniers ont souffert des forts vents subis régulièrement ces dernières années et des branches fragilisées pourraient céder. L'association de l'Amitié a fait appel à un élagueur professionnel pour assurer ces travaux.

Par ailleurs, des travaux de réfection et d'entretien de l'ensemble des infrastructures à l'étang se feront durant la saison hivernale de telle sorte que le site aura fait peau neuve au printemps prochain.

La saison de pêche 2021 a été bonne. Une fréquentation régulière a été observée. Les mesures barrières appliquées par l'association ont été respectées par l'ensemble des usagers.

Le Foyer, délocalisé à l'étang, a réintégré son lieu habituel au « Foyer ». Depuis le 5 décembre, il est de nouveau possible de se retrouver le dimanche matin de 11h à 12h30, selon les règles sanitaires en vigueur.

Jean-Claude SCHORR

### AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Le traditionnel rendez-vous pour la crémation des sapins change de lieu. **Rendez-vous le 15 janvier, place de la mairie, devant la caserne des pompiers, à la tombée de la nuit.** Vous trouverez sur place une benne où vous pourrez vous débarrasser de votre sapin. Les conifères seront, par la suite, apportés à Dettwiller. Il y aura aussi du vin chaud et des knacks pour vous sustenter et un brasero autour duquel se réchauffer. La caserne et un chapiteau permettront d'abriter les plus frileux. Comme à chaque fois, la recette de la soirée sera reversée à une œuvre caritative.

Très contents du contact retrouvé avec les habitants du village, les pompiers de notre amicale vous remercient pour votre générosité et pour l'accueil que vous leur avez réservé lors de la vente des calendriers. L'année passée, covid oblige, ces derniers ont été déposés dans les boîtes aux lettres. A vos côtés, les pompiers continuent d'œuvrer et d'assurer leur mission de secours.

Jean-Claude SCHORR

## BIBLIOTHEQUE



La bibliothèque a effectué le 4 octobre son deuxième emprunt annuel à la BDBR (Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin), soit environ 300 documents : livres, films, livres audios, CD musicaux. Parmi les documents pour les enfants, nous leur proposons une abondante collection sur la thématique de Noël (qui approche à grands pas) : histoires, documentaires, bricolages.

Les achats de nouveautés ont eu lieu fin novembre.

La bibliothèque sera fermée pendant les vacances de Noël, soit du 20 décembre au 3 janvier.

Marie-Rose MOREEL

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG

### Le parcours de la poche de sang

Que devient le sang après le don ? Question légitime. Votre poche de sang n'est pas utilisée en l'état lors d'une transfusion. Elle doit suivre un parcours en plusieurs étapes afin de respecter les normes de sécurité.

Au moment du prélèvement, l'infirmier recueille également des tubes-échantillons qui subiront toute une série de tests biologiques servant à dépister toute anomalie qui circulerait dans le sang du donneur : virus, bactéries,... Si les résultats présentent des anomalies, la poche est écartée du circuit transfusionnel et le donneur est averti.



Votre poche de sang, quant à elle, est filtrée et les globules blancs retirés. Leur rôle immunitaire pourrait engendrer des effets indésirables auprès du receveur. La poche, sans les globules blancs, est centrifugée pour séparer les composants restants : les globules rouges, le plasma et les plaquettes. On ne transfuse jamais du sang « total » à un malade mais uniquement ce dont il a besoin. Rappelez-vous, un don de sang permet de sauver 3 vies !

Les différents produits sanguins sont ensuite distribués aux 1500 hôpitaux et cliniques approvisionnés par l'EFS et délivrés aux receveurs en fonction de leurs besoins.

La prochaine collecte de sang aura lieu dans notre commune le 10 décembre 2021 de 17h30 à 20h. Il n'est pas nécessaire de présenter un test-covid, ni d'être vacciné. Un grand merci à tous ceux qui donneront.

Marten VAN DER GIESSEN

## CHORALE PAROISSIALE

L'ensemble des membres de la chorale se réjouit d'accueillir parmi eux deux nouveaux choristes. Bernadette RALL et Jean-Marie SCHOEN ont rejoint la chorale paroissiale qui compte dorénavant 6 hommes, 5 femmes et 2 organistes. Cet effectif croissant permettra de travailler régulièrement des chants polyphoniques à 4 voix.

André SCHOTT

## LOCHWILLER FETE LA MUSIQUE

Cette année encore les princesses, pirates, diabolotins et autres personnages fantastiques n'ont pas pu se rassembler afin de fêter carnaval dans notre village. Cependant, si la situation sanitaire le permet, nous vous donnons rendez-vous très prochainement dans vos boîtes aux lettres !

Notre promenade musicale, présentant diverses animations aux domiciles des musiciens a été appréciée par le public et les musiciens. Nous travaillons déjà sur l'organisation d'une fête de la musique sur la place du village, en espérant que la crise sanitaire sera enfin derrière nous. Dans ce cadre, si certains d'entre vous présentent une âme de musicien/chanteur, n'hésitez pas à contacter un membre de l'association pour intégrer notre joyeuse bande !

À la suite de notre assemblée générale, le bureau de l'association a été renouvelé. Toute l'équipe est motivée et impatiente de vous proposer à nouveau des événements, notamment la fête de la musique.

Le président, Ludovic BIACCHI

## ENVIRONNEMENT ET NATURE

### ENSEMBLE, ASSURONS LE BON FONCTIONNEMENT DE LA STATION D'ÉPURATION !

#### Peut-on jeter les lingettes au réseau d'assainissement ?

**Il ne faut surtout pas jeter les lingettes au réseau d'assainissement !** Jetées dans les toilettes, les lingettes causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration : elles bouchent et détériorent les pompes de relèvement, obstruent les grilles des stations d'épuration et sont parfois à l'origine de pannes importantes.



Ainsi, l'eau peut parfois ne plus être relevée et faire déborder le réseau d'assainissement vers le milieu naturel ou interrompre la bonne épuration des eaux, polluant ruisseaux, rivières, nappes phréatiques...

Des conséquences plus que dommageables car elles augmentent le coût de l'assainissement, et donc votre facture d'eau.

**Après utilisation, jetez les lingettes dans votre poubelle !**

Les lingettes sont souvent dites "biodégradables". En réalité, elles ne le sont pas si vous les jetez au réseau d'assainissement (par exemple dans vos toilettes), elles n'ont pas le temps suffisant pour se dégrader avant leur arrivée dans les stations d'épuration.

**Ayez "l'éco-reflex"**

Une consommation quotidienne de lingettes pour faire le ménage produit plus de 24 kg de déchets par an, soit 20 fois plus de déchets en moyenne que d'utiliser un détergent en flacon et des chiffons !



Bouchage d'une pompe



Déchets filtrés à la station à Schwenheim

**Pour plus d'informations :**  
Site internet du SDEA / rubrique Conseils  
<https://www.sdea.fr>

#### LES BONS GESTES A ADOPTER

| TYPES DE PRODUITS   | OÙ LES JETER                |
|---|-----------------------------|
|  <b>Epluchures</b> fruits et légumes   | Compostage déchets ménagers |
|  <b>Les substances chimiques</b> (peinture, solvants, diluants, désinfectant et hydrocarbures)   | Déchetterie                 |
|  <b>Les médicaments</b>  | Pharmacie                   |
|  <b>Les huiles et les graisses</b> (friture, cuisson, huile de vidange...)   | Déchetterie                 |
|  <b>Les objets solides :</b> les mégots de cigarettes, les couches à jeter, les protections hygiéniques, les cotons tiges, les lames de rasoir, les lingettes, les rouleaux de papier-toilettes. | Poubelles                   |

## BASSINS DE POLLUTION DE MARMOUTIER ET SCHWENHEIM

Le SDEA - Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle - est un établissement public de coopération spécialisé du cycle de l'Eau qui répond aux besoins des territoires dans les domaines de l'Eau Potable, de l'Assainissement et du Grand Cycle de l'Eau - Gestion des milieux aquatiques et inondations.

En matière d'assainissement, le SDEA assure le service public d'assainissement de 525 communes et l'épuration des eaux usées aux travers de 120 stations d'épuration.



Bassin de pollution Marmoutier

Dans le périmètre de Marmoutier-Sommerau - secteur Marmoutier, a démarré début juin 2021 un important chantier de construction d'un bassin de stockage de 900 m<sup>3</sup> des eaux usées et pluviales, visible le long de la route départementale. Cette opération comprend également la construction d'un bassin de stockage de 350 m<sup>3</sup> à Schwenheim.

Ces 2 bassins constituent la suite d'un programme d'amélioration démarré en 2015 par le SDEA dans le secteur de Marmoutier. Ce programme de travaux, découlant d'une étude diagnostique et d'une modélisation hydraulique du fonctionnement des réseaux, vise à réduire les rejets vers le milieu naturel par temps de forte pluie.

Les eaux usées de Marmoutier, Schwenheim, Lochwiller, Reutenbourg, Dimbsthall, Hengwiller et Singrist sont dirigées vers la station d'épuration située à l'ouest de Schwenheim. Par temps sec, les eaux usées des 7 villages rejoignent directement la station d'épuration et y sont épurées. Lors d'événements pluvieux significatifs (fortes pluies, orages), la station d'épuration n'est pas en mesure d'admettre l'ensemble des débits d'eaux usées et pluviales arrivant.

Les bassins de stockage, appelés bassins de pollution, permettent de stocker le premier flot de rinçage des réseaux d'assainissement, et ainsi de piéger la partie la plus chargée en pollution. Après la pluie, l'eau stockée sera restituée à débit régulé via le collecteur intercommunal vers la station d'épuration. Ainsi, elle pourra être traitée.

Les 2 bassins de stockage en cours de construction sont des ouvrages très conséquents atteignant jusqu'à 20 m de longueur et 6,60 m de profondeur ; ils seront équipés d'un pompage assurant leur vidange à débit régulé et d'un dispositif de nettoyage automatique.

Les 2 chantiers d'une durée prévisionnelle de 10 mois et s'accompagnant également de travaux de renforcement des réseaux à Schwenheim représentent un investissement de près de 2,6 M €HT et sont réalisés avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Avec la mise en service de ces 2 bassins en 2022, le SDEA - périmètre de Marmoutier-Sommerau - secteur de Marmoutier achèvera un programme d'amélioration démarré en 2015. Il représentera au final plus de 5 M €HT d'investissement ayant pour objectif principal la réduction de l'impact sur l'environnement et la préservation du milieu naturel.

Il est à noter que ce programme pluriannuel d'investissement est élaboré localement sous l'égide de la Commission Locale et est mené sans hausse tarifaire ; la redevance assainissement est en effet inchangée depuis 2015 sur le périmètre.

## LA CIGOGNE BLANCHE

La cigogne blanche, oiseau emblématique de l'Alsace chère à nos cœurs a bien failli disparaître de notre région. En effet, en 1975, il ne restait plus que 8 couples en Alsace, Haut-Rhin et Bas-Rhin réunis.

Les causes avancées sont d'une part, la raréfaction suite à leur assèchement des zones humides et leur éradication lors de leur migration dans le passage des cols Pyrénéens, les heurts avec des lignes à haute tension EDF et leur arrivée en Afrique Subsaharienne où elles servaient souvent de nourriture à des populations victimes bien souvent de famine.



Une poignée de passionnés a pris les choses en main et a parié sur leur nourrissage en hiver, leur ôtant par ce biais leur instinct de migration, en les enfermant pendant cette période dans des enclos.

A partir de ce moment, leur population a vu ses effectifs croître petit à petit, atteignant à l'heure actuelle une estimation de 1200 couples nicheurs rien qu'en Alsace.

Cet effectif semble stagner (à confirmer), atteignant de ce fait la barre idéale que peut supporter notre région ! Une autre région nous a ravi ce nombre de couples nicheurs. Il s'agit de la région Charente Maritime et la façade atlantique qui arrive à 1500 couples nicheurs, et ceci est dû en grande partie à l'explosion du nombre des écrevisses de Louisiane, espèce invasive présente en grand nombre dans le sud-Ouest, et qui est un des mets phare de la cigogne, et lui permettant par la même occasion de mener à bien des nichées de 4 à 6 oisillons alors que la moyenne en Alsace est de 2 à 4.

### Biologie de la cigogne :

La cigogne blanche (*Ciconia ciconia*), a une taille de 90 à 115 cm, une envergure de 200cm environ, un poids de 3 à 3.5kg et peut vivre 25 ans. A l'envol des jeunes, les cigognes se regroupent dans les champs et prés où, très opportunistes, elles profitent des travaux agricoles pour manger tout ce qui court, vole ou rampe. En effet, son régime alimentaire se compose essentiellement de grenouilles, lézards, vers de terre, sauterelles et grillons, rongeurs mis à jour lors des moissons, petits poissons accessoirement, mollusques (escargots et limaces). Elle est très opportuniste et n'hésite pas à fouiller les décharges là où il en reste pour débusquer toutes charognes ou reliefs alimentaires laissés par les humains. Les jeunes en quittant le nid partent en groupes en migration et ne dépassent plus guère le sud de l'Espagne, changement climatique oblige et ont leur maturité sexuelle vers 4 à 5 ans.

Les adultes restent souvent à proximité de leur nid, le mâle revient en premier et consolide leur nid, rejoint quelques jours après par la femelle. Les cigognes sont fidèles toute leur vie.

La ponte de 4 œufs en moyenne commence début avril et l'incubation dure de 32 à 34 jours. A l'éclosion la dure loi de la nature procède à la sélection, à savoir que les plus faibles sont jetés hors du nid ou dévorés par les plus forts, ce qui fait qu'il n'est pas rare de ne trouver que un à trois cigogneau dans le nid. Leur envol commence presque 2 mois après leur éclosion.



Cigogne noire photographiée à  
La Petite Pierre

Enfin pour finir, il existe une autre espèce de cigogne présente chez nous, mais qui est très rare et vit dans les forêts de Moselle ou dans les Vosges du Nord, le nid étant construit au sommet de vieux arbres et le moindre dérangement lui fait abandonner sa nichée. Lorsque l'office national des forêts repère un nid, il le soustrait momentanément à toute activité forestière ou humaine.

Il s'agit de la « cigogne noire », l'exact contraire de la cigogne blanche. Il en a déjà été vu avant la migration en train de chercher leur nourriture dans les prés entourant Lochwiller, mais elles ne se laissent pas approcher.

# NOTRE HISTOIRE – UNSRI GESCHICHT

## Dans la tourmente de 1939-1945

(SUITE & FIN)

### Retour sur la MOBILISATION des SENIORS, Automne 1944

Le présent article, paru dans les *Dernières Nouvelles d'Alsace* du 2 octobre 2021, est le récit de la mobilisation d'un senior alsacien pour travailler sur la ligne de fortifications des Vosges. Ce témoignage complète notre article de *La Luciole* de juillet, page 20, évoquant ces « dernières réquisitions ». F.A.

Un événement peu connu des Alsaciens et des Mosellans est la mobilisation des seniors à l'automne 1944 par le Reich allemand aux abois, pour des travaux de terrassement. Ce fut le cas du père de Jean-Claude Gall, Alphonse (vétérán de la guerre de 1914-1918), qui a laissé un récit de cet événement. Le professeur émérite de géologie et de paléontologie l'a réécrit.

« À Forcé de la forêt, deux corps se balançaient aux branches d'un arbre. La compagnie s'arrêta. Le commentateur du gradé allemand fut bref : « Ce sont deux déserteurs ; c'est le sort qui vous attend si vous tentez de désertir ». Le ton était donné.

Le 2 octobre, Alphonse Gall avait reçu la convocation des autorités allemandes de l'« Arbeitsfront », lui ordonnant de rejoindre un contingent de seniors pour effectuer des travaux de terrassement (« schanzen »). La jeunesse alsacienne et mosellane, les « Malgré nous », ayant été incorporée dans la Wehrmacht, le Reich, aux abois, se tournait vers les seniors pour contribuer à l'effort de guerre. La centaine d'hommes mobilisés devaient se munir de pioches ou de pelles ainsi que de vêtements adaptés au travail en plein air. Leur mobilisation devait durer de deux à trois semaines. En fait, elle dura le double.

Les recrues, acheminées par train à Sarralbe, étaient réparties en plusieurs compagnies. Leur mission

|                |                    |
|----------------|--------------------|
| Etat:          |                    |
| Numéro:        | A. - 2.14.43       |
| Coding:        | S. J. Gall         |
| Nom:           | Gall               |
| Prénoms:       | Alphonse           |
| Naissance:     | 18. Juin 1896      |
| Profession:    | Hilfsarbeiter / H4 |
| Service:       | Landwehr           |
| Unité/Service: | Infanterie         |
| Poste:         | Infanterie         |
| Remarques:     |                    |



Alphonse Gall a fait partie des seniors mobilisés par le Reich allemand en 1944, pour des travaux de terrassement. DR

consistait à creuser des tranchées et à construire des blockhaus, sous l'étroite surveillance de soldats allemands.

#### Un quotidien fait de glaise, de pluie et de froid

Le travail était rendu pénible par la nature du sous-sol, une terre argileuse qui se collait aux chaussures et aux outils de terrassement.

Le quotidien des hommes était fait de glaise, de pluie et de froid.

Ils se déplaçaient de chantier en chantier, aux frontières du Bas-Rhin et de la Moselle, de Schoperten et Harskirchen jusqu'à Mittersheim et Loudrefing. Leur hébergement, le plus souvent des granges à foin, plus rarement des chambres, était à la charge de la population locale.

Le déroulement des journées était immuable. Le réveil était fixé à 5 h 30. Le petit-déjeuner, frugal, du

thé, plus rarement du café, était accompagné de tartines de marmelade, exceptionnellement de saucisson. La compagnie entreprenait ensuite une longue marche pour rejoindre les chantiers. Le retour était fixé à 17 h. Les dimanches après-midi faisaient exception.

Les repas consistaient en une soupe clairette, accompagnée de fromage, parfois de pommes de terre ou de choux, plus rarement de saucisses. Les quelques morceaux de viande qui flottaient dans le potage donnaient lieu à des plaisanteries. On les qualifiait de « Sondermeldung » par référence aux émissions éponymes de la radio officielle qui rendait quotidiennement compte des événements survenus sur le front. Parfois, au dîner, on distribuait des cigarettes, de la bière ou du vin.

Une rémunération de 2 Reichsmarks par jour était consentie aux

travailleurs. Le courrier en provenance des familles était rare.

Le 19 octobre, la compagnie fut acheminée par train à Mittersheim où elle participa, à proximité de la gare, à l'aménagement d'un blockhaus et de tranchées antichars. Longeant un champ de mines, elle progressa ensuite en direction de Loudrefing.

Vers la fin du mois d'octobre, une certaine nervosité gagnait l'encadrement allemand. Une quinzaine de recrues seniors furent déportées vers une compagnie disciplinaire. Le 31 octobre, un déserteur fut exécuté de sang-froid par un adjudant SS.

Durant les jours qui suivirent, l'aviation des alliés se fit de plus en plus présente et des échos de tirs d'artillerie parvinrent au camp. Le 8 novembre, les avions larguèrent des bombes sur le village de Mittersheim.

Un gradé allemand, désabusé, confia à Alphonse Gall que les travaux de terrassement n'avaient plus grand sens et que la guerre était perdue.

Le 10 novembre intervint la démobilisation des seniors. Un train de nuit les achemina de Fénétrange à Strasbourg.

À l'issue de près de six semaines de « schanzen », Alphonse Gall, fatigué et amaigri, retrouva son foyer. Dans son paquetage, il rapportait la spatule taillée dans un bois dur qui avait servi à détacher la glaise collant aux chaussures.

Le 23 novembre, les chars de Leclerc libéraient Strasbourg.

Alphonse Gall changeait de nationalité pour la quatrième fois. »



## 4. La Libération de l'Alsace

Vers la mi-septembre 1944, l'offensive alliée débute vers le grand Est et se rapproche des Vosges. Les Allemands réalisent alors deux lignes de fortifications : la «*Vorvogesengestellung*» nord-sud, passant par Gondrexange et Blâmont ; la seconde «*Vogesstellung*», concerne entre autres Phalsbourg, Lutzelbourg ; St Quirin et le col de Saverne. Pour ces travaux de défense, tous les hommes, jeunes et retraités valides sont mobilisés pour creuser des fossés anti-chars (*Panzergraben*) et des chicanes anti-chars bloquant les issues de Saverne. La 1<sup>ère</sup> Armée Française commandée par le général de Lattre attaquerait l'occupant par la trouée de Belfort et les Vosges du Sud. La 7<sup>ème</sup> Armée Américaine du général Patch, composée des 7<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> Corps d'Armée, serait chargée de libérer Strasbourg et le Nord à Wissembourg. La 2<sup>ème</sup> Division Blindée du général Leclerc lui fut rattachée et il lui incomberait de forcer les défenses des Vosges par Sarrebourg, sur Saverne et l'Alsace.

### LIBÉRATION DE SAVERNE & ENVIRONS.

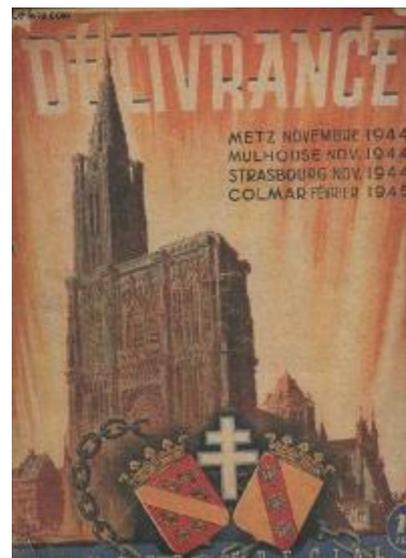
Le 31 octobre, la 2<sup>e</sup> Division Blindée Leclerc prit Baccarat dans les Vosges ; les Allemands furent rejetés vers Cirey-sur-Vézouse et Blâmont. La période du 1<sup>er</sup> au 15 novembre fut employée à regrouper toutes les forces et préparer une grande offensive pour rompre le front allemand et arriver aux abords de la trouée de Saverne et libérer la Basse-Alsace. Les Américains attaqueraient au centre sur l'axe Blamont-Sarrebourg-Phalsbourg. La D.B. Leclerc assurerait la couverture à droite ; si réussite, ouvrirait le chemin vers Phalsbourg et Saverne. Leclerc répartit sa 2<sup>e</sup> D.B. en **Groupelements : Guillebon, Langlade, Dio**, subdivisés en **Sous-Groupelements : Massu, Minjonnet, Rouvillois, Vendières**. Mais les Allemands tenaient fermement Phalsbourg et le col de Saverne.

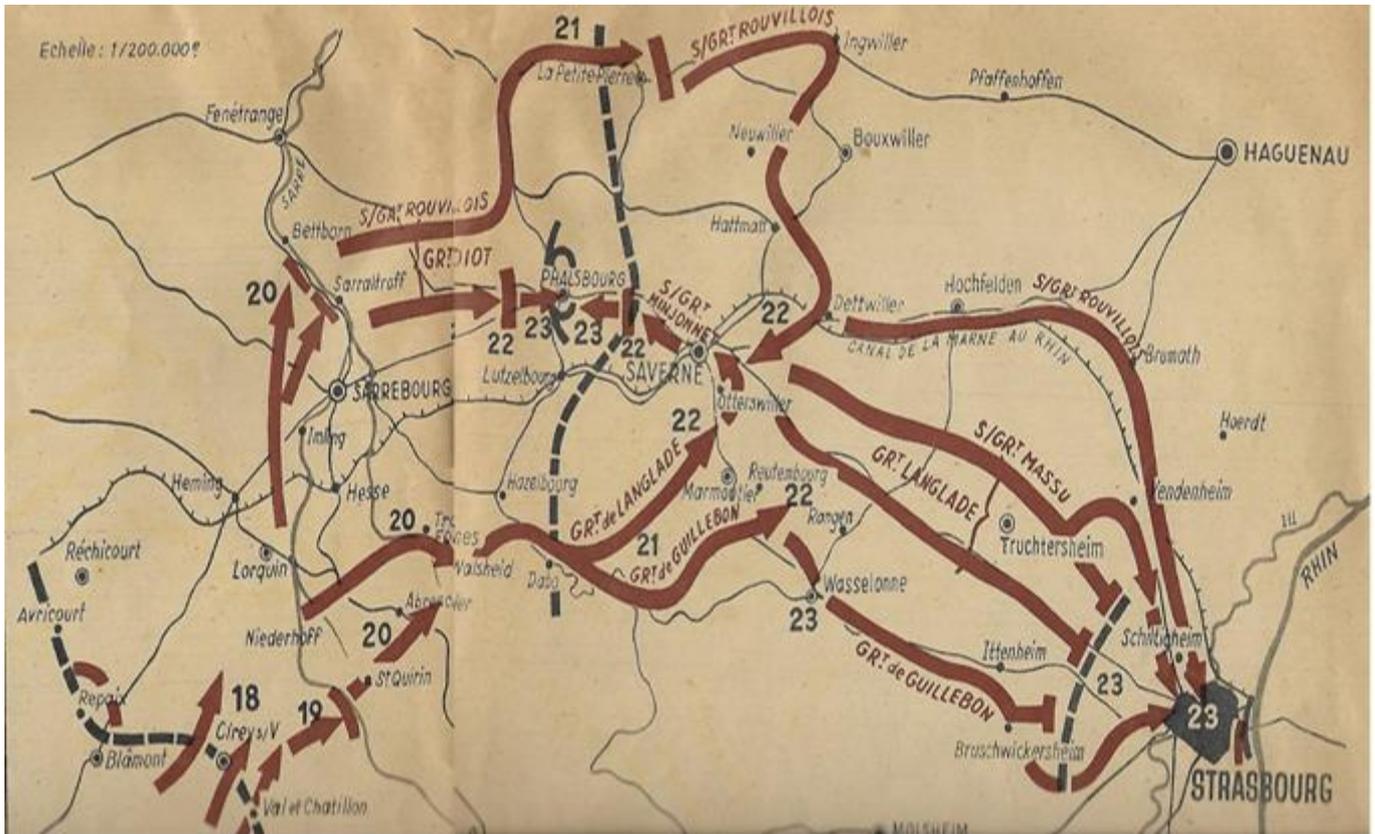
Il fallait contourner cet obstacle : au nord, par Sarraltroff puis Eschbourg et la Petite-Pierre ; au sud par la Vallée de la Zorn et la forêt de St. Quirin et de Dabo. L'officier chargé du renseignement se trouvait être le major Wicker Joseph originaire de Lochwiller (*S'Dusch Seppel*). Il connaissait la région.

L'attaque commença le 15 novembre ; le 18, Blâmont fut aux mains des Alliés. Le 19 au matin ; un groupe blindé perça la route vers Lutzelbourg et Dabo. Le 20, ce groupement brisa la résistance des défenseurs allemands, puis dépassa Saint Quirin et atteignit la vallée de la Sarre Rouge. Les succès obtenus ces 3 jours furent considérables. La *Vogesienlinie* avait été trouée.

Dans la nuit du 20-21, Leclerc entrevit qu'il n'y avait pas de défense cohérente et solide chez les Allemands. Sa décision fut prise. Sans attendre l'arrivée des troupes américaines, il joua d'audace et fonça avec ses troupes vers Strasbourg. Pour cette opération, la 2<sup>ème</sup> D.B. fut répartie en 4 colonnes qui devaient progresser sur 3 routes. Au sud, sur celle de Dabo, les 2 groupements de **Langlade** et de **Guillebon** ; au centre, sur celle de Phalsbourg, le groupement Diot qui se détacherait au nord d'Eschbourg, en sous-groupement **Rouvillois**. Le 21, la colonne Langlade libéra Dabo et à 11 h arriva au col du Wolfsberg à 8 km de Marmoutier. La vue s'étend au loin sur la plaine d'Alsace ; on apercevait des éléments allemands qui se repliaient de Saverne vers Strasbourg. Puis les chars s'engagèrent sur la descente rapide à tournants raides et glissante vers **Obersteigen**. Le groupement y perdit le matelot Antoine Mandrichi qui sera enterré à Wasselonne.

A 10 h la colonne atteignit la plaine, et longea la montagne qui conduit à Saverne. Leclerc put établir son P.C. à Birkenwald. Le lendemain matin, le 22, à **Hengwiller**, Leclerc donna ses directives à ses commandants. **Minjonnet** longera la montagne par **St Gall et Haegen** et arrivant à Saverne, attaquera de suite le col. **Massu** prendra la ville par le sud. Le capitaine **Vendières** se postera sur la route de Dettwiller pour couvrir l'opération. Le départ fut donné à **Reinhardsmunster** vers 10 h 30.





Les troupes américaines, de leur côté, progressèrent vers la Sarre et **Sarraltroff** et occupèrent **Sarrebourg**. Le groupe **Rouvillois**, en se lançant vers **la Petite-Pierre**, se heurta à une division allemande qu'il arriva à anéantir ; la ville fut occupée à 16 h. Il y passa la nuit. Le désordre était complet, ce jour, chez les Allemands. Le lendemain 22, le groupe arriva à atteindre **Ingwiller**, poussa une pointe vers **Bouxwiller**, puis se dirigea le long des Vosges vers **Neuwiller-les-Saverne**, « *là ce fut un dur morceau, puis il eut un violent engagement avant Dettwiller qui fut reprise aux Allemands à 10 h. Un convoi fut annihilé à Steinbourg. La pince se referma à Saverne. Tous se rencontrèrent vers 14h15 au carrefour de l'Est* ». L'effet de surprise a été total pour les troupes allemandes qui s'attendaient à une attaque dans la zone du col. Le général Brühn, en voiture, y fut arrêté, des soldats se rendirent, d'autres s'enfuirent dans la forêt vers Ottersthal et Eckartswiller. De violents combats eurent encore lieu au carrefour de la colonne du col. Le centre ville connut quelques combats. Les trois Sous-Groupements contrôlèrent rapidement la ville libérée. Le soir, les Savernois purent fraterniser avec les soldats libérateurs. L'ancien maire reprit ses fonctions. En fin d'après-midi, Reutenbourg, Lochwiller et les villages voisins étaient libérés.



## LIBÉRATION DE STRASBOURG

Au soir du 22 novembre à 19 h dans son P.C. de Birkenwald, Leclerc a reçu l'ordre verbal d'aider le 6<sup>ème</sup> Corps américain et d'attaquer Strasbourg « *et à l'allure maxima* ». Cette offensive était délicate ; on se trouvait à 40 km de Strasbourg et le temps était toujours mauvais. Quatre colonnes furent formées ; elles devaient se porter simultanément vers Strasbourg par différentes routes.



Le 23 novembre à 7 heures, les blindés s'élancèrent. Au nord, **Rouvillois** prit la route de la vallée de la Zorn, dépassant Dettwiller, Hochfelden et Brumath sans incidents et arriva à 10 h au sud de Vendenheim et à 10 h 30 à Strasbourg, puis fonça sur le pont de Kehl qui lui résistait. A droite et au centre, les trois colonnes utilisèrent toutes les routes qui conduisent de Saverne à Strasbourg. **Langlade** et le sous-groupe de **Massu** prirent les routes du Kochersberg : ce dernier arriva à 9 h 30 à 5 km de la ville, mais se heurta à la dure résistance des forts qui entourent Strasbourg. Plus au sud, le groupement **Guillebon** prit la RN4 passant par Wasselonne ; le sous-lieutenant Roger de Sazilly et le quartier-maître Yves Corré et le radio ouvraient la route à bord de l'auto-mitrailleuse « *Hunier* ». Dans le défilé du Kronthal, un lance-grenade antichar allemand de type *Panzerfaust* décapita l'officier de Sazilly et tua Yves Corré, le radio Maurice Moreau fut grièvement blessé(\*). Arrivé à Wolfisheim, le groupement réussit à forcer un barrage anti-char, puis commença à réduire les résistances des quartiers Est de Strasbourg. Le drapeau français fut hissé sur la cathédrale à 14 heures. L'axe Saverne-Strasbourg était complètement dégagé.



« Grâce à cette manœuvre aussi audacieuse que réfléchie, Strasbourg était libérée » et le serment de Koufra avait été réalisé (\*).



L'hiver s'installa et fut rigoureux ; la neige persistait et pouvait atteindre 53 cm. Les troupes étaient fatiguées et s'étaient installées dans les villages. Des soldats français et américains s'étaient cantonnés dans nos fermes. Longtemps les graffitis sur les murs de la *maison Schlupp*, qui jouxtait la nôtre, témoignèrent de leur passage et de leur séjour. Agé de 3 ans et demi, j'ai alors découvert le chewing-gum des Américains et reçu du chocolat des soldats !

## LIBÉRATION DE COLMAR :

Décembre et janvier virent le renforcement des forces allemandes. Le 31 janvier Hitler lança l'opération *Nordwind* en Lorraine et en Alsace du Nord. L'obstination de l'ennemi fut évidente ; Himmler en personne s'était installé en Alsace. Il fallait réagir et dégager définitivement la poche de Colmar malgré un temps effroyable, la neige et du verglas, un état des routes catastrophique. Le 20 janvier le **général de Lattre**, commandant de la 1<sup>ère</sup> Armée, lança l'offensive au Nord et au Sud de l'Alsace. Le 21<sup>ème</sup> Corps d'Armée Américain ainsi que la 75<sup>ème</sup> Division d'Infanterie U.S. vinrent progressivement en renfort. Le 25 janvier Hitler mit fin à cette offensive, mais les combats se sont poursuivis dans le Nord et à Haguenau. Le 1<sup>er</sup> février, après de rudes combats, les Allemands amorcèrent un mouvement de retraite générale au sud de Strasbourg.

Le 2, ce fut la **délivrance de Colmar**. C'est la 5<sup>ème</sup> D.B. du colonel Schlessler qui entra dans Colmar, presque intact. Cette libération précipita l'effondrement de la résistance allemande. Le 5, la liaison de nos forces du Nord et du Sud fut complète. Le 6, la place forte de Brisach fut prise par les Américains. Le 8 au soir, l'ennemi ne conservait plus que 3 villages sur les bords du Rhin. Le dernier Allemand fut capturé le 9 au matin. La victoire fut acquise trois semaines après le départ de son offensive, malgré l'extrême fatigue des troupes et les difficultés dues au temps effroyable.



Le 11 février, le général de Gaulle, chef des Armées et président du Gouvernement Provisoire de la France, « vint féliciter les troupes et apporta le salut de la France aux populations libérées ». Le 15 mars, les Américains lancèrent une contre-offensive générale, *Undertone*, vers le nord. L'Alsace et la Lorraine ne furent entièrement libérées que le 20 mars 1945.

François AGRAM

(Annotations et sources page suivante)

(\*) *Le Serment de Koufra*. Il y a 80 ans, après la prise de l'oasis de Koufra, en Lybie, face aux Italiens, Leclerc, le 2 mars 1941, prit la parole et fit jurer à ses compagnons de «ne déposer les armes que lorsque nos couleurs flotteront sur la cathédrale de Strasbourg».

(\*) Les 2 soldats du Régiment Blindé de Fusilliers Marins furent enterrés hâtivement au bord de la RN4. Une croix blanche avec un bandeau tricolore témoignait de l'évènement.

Mes parents utilisaient cette route en bicyclette pour rejoindre nos grands-parents. Ils faisaient un arrêt devant la croix. En lisant les noms de ces héros, mon père avait reconnu celui du quartier-maître Yves CORRÉ. Ancien engagé volontaire dans la marine de 1933-1936, mon père avait été mobilisé en septembre 1939 à Toulon sur le *Croiseur Colbert*. Y. Corré y était son quartier-maître jusqu'à la démobilisation en juillet 1940. Par la suite, Y. Corré avait rejoint le Général Leclerc en Afrique avec le Régiment Blindé des Fusilliers Marins (R.B.G.M.)



Mémorial de la 2<sup>e</sup> DB & de la RAF  
Kronthal - Wasselonne

(\*) SOURCES : - Revue *DELIVRANCE* / Numéro spécial sur la Délivrance de l'Alsace et de la Lorraine,

Edité par la Direction des Services de la Presse du Ministère de la Guerre & - Sites Internet : 2<sup>e</sup> D.B. Leclerc et RGBM. & VONAU (Pierre), *La libération de Saverne*, 22 novembre 1944, SHASE, 2009 n°209b.

## COMMEMORATION DE L'ARMISTICE

Lors de la commémoration du 103<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de 1918, le Maire, Christophe KALCK a déposé une gerbe aux couleurs de la France au monument aux morts. Un moment de recueillement a été respecté en hommage aux soldats de toutes les guerres, tombés au combat. A 11 heures précises, comme dans toutes les communes de France, nos cloches ont sonné à toutes volées pour célébrer la paix et honorer ce devoir de mémoire.

Ce même jour, aura été marqué par l'inhumation au Mont Valérien, de Hubert GERMAIN, dernier compagnon de la Libération ayant combattu aux côtés du Général de Gaulle dès 1940, décédé le 12 octobre 2021.



### Eglise de Lochwiller

Mention manuscrite au dos :

« *Frühling 1918 in Lochweiler* »

Carte postale partagée par Solange  
et Jacques TROESCH.

## PAGES RECREATIVES

### GALERIE ARTISTIQUE

Arts de la peinture, du bois, du fil, de l'image, des mots... Vous pouvez déposer ici vos réalisations.  
Un grand merci à nos artistes locaux pour leur partage!



*Des boîtes et divers objets en bois*

*Marcel BARTH*



## PLAISIRS GOURMANDS WEIHNACHTS BREDELE

### Les bredele d'Astrid JUILLOT

#### Etoiles de Noël

125 g de beurre – 125 g de sucre en poudre – 2 œufs – 250 g de farine – 150 g d'amandes moulues – 10 g de cannelle

Mélangez le beurre, le sucre et les œufs. Incorporez la farine tamisée puis les amandes et la cannelle. Mettez la pâte au frais pendant 2 heures. Abaissez la pâte en une couche de 1 cm d'épaisseur. Découpez les étoiles à l'emporte-pièce et déposez-les sur une plaque beurrée garnie de papier sulfurisé.

Faites cuire pendant 10 min à 240°C.

Finition : Vous pouvez glacer vos étoiles en mélangeant 200 g de sucre glace avec 2 c s de jus de citron. Faites-le dès la sortie du four.



#### Butterbredle

250 g beurre – 250 g de sucre – 2 œufs entiers – 1 paquet de Backin – 500 g de farine

Mélangez le beurre mou et le sucre. Rajoutez les œufs puis incorporez la farine et la levure. Mélangez bien le tout jusqu'à obtenir une pâte homogène. Laissez-la reposer quelques heures voire une nuit au frais dans du film alimentaire. Etalez la pâte (env. 4 mm d'épaisseur), découpez les formes à l'emporte-pièce et placez-les sur une feuille recouverte de papier sulfurisé. Battez un œuf entier et badigeonnez les bredle. Cuisez-les environ 8 min à 200°C.

#### Schwowebredle

250 g de beurre – 250 g de sucre – 3 œufs – 20 g de cannelle – 150 g d'amandes moulues – un peu de citron râpé – 500 g de farine

Mélangez le beurre ramolli, le sucre, les œufs, la cannelle, les amandes et le zeste de citron râpé jusqu'à l'obtention d'un appareil bien homogène. Ajoutez la farine en pluie et travaillez encore pour avoir une pâte d'une belle consistance. Laissez reposer la pâte 2 heures voire une nuit au frais emballée dans du film alimentaire. Etalez la pâte (env. 4 à 5 mm), découpez les formes à l'aide d'emporte-pièces. Placez-les sur une plaque recouverte de papier sulfurisé. Battez un œuf entier et badigeonnez-les. Cuisez-les 10 à 15 min. à 200°C.

#### Macarons aux noix

6 blancs d'œufs battus fermes – 250 g de sucre – 250 g de noix moulues – 1 c c de cannelle

Monter les blancs en neige très ferme avec une cuillerée de sucre. Mixer finement les cerneaux de noix avec le reste de sucre. Mélanger délicatement à la spatule, la poudre de noix et la cannelle avec les blancs en neige. Déposer des petits tas sur une plaque en les espaçant. Enfourner à 120°C pendant 45 min.



## Les recettes de Noël d'Anita ANDRES

### Croquant aux noisettes

#### Ingrédients pour environ 30 biscuits

Pour la pâte sablée : 200g de farine - 100g de sucre en poudre - 70g de beurre - 1 œuf + 1 jaune d'œuf - 1 cc de levure chimique

Pour la garniture : 100g de beurre - 100g de sucre - 2 cs d'eau - 100g de noisettes en poudre - 100g de noisettes hachées - 100g de confiture de groseille

Pour la finition : 50g de chocolat

Pour la pâte sablée : Mélanger la farine avec la levure, le sucre, une pincée de sel et les œufs. Ajouter le beurre mou coupé en petits dés. Pétrir jusqu'à ce que la pâte se ramasse en boule. Ne pas trop travailler la pâte, sinon elle risque de devenir élastique. Filmer et laisser reposer pendant 1h au frais. Etaler la pâte en un rectangle sur 3 mm d'épaisseur et la placer sur une plaque recouverte de papier sulfurisé. Laisser au frais.

Pour la garniture : Dans une casserole, mélanger le beurre avec le sucre et l'eau, porter à ébullition. Hors du feu, ajouter les noisettes hachées et la poudre de noisettes. Laisser refroidir. Pendant ce temps, recouvrir la pâte sablée d'une fine couche de confiture puis recouvrir de la garniture aux noisettes. Enfourner dans un four préchauffé à 150°C pendant environ 30 min.

Laisser refroidir à la sortie du four.

Pour la finition : Découper la pâte en triangle et tremper les extrémités avec du chocolat préalablement fondu au bain-marie. Poser sur une grille pour laisser figer le chocolat.



### Gâteau au pain d'épices

Ingrédients (pour un grand moule à cake ou un moyen et un petit, à remplir aux ¾)

100g de miel - 200g de beurre - 30cl de lait ½ écrémé ou écrémé - 400g de farine - 1 paquet de levure chimique - 2 pincées de sel - 240g de cassonade - 2 œufs - 15g d'épices pour pain d'épices

Dans une casserole, faites fondre le miel, le beurre avec le lait. Dans un saladier, mélangez la farine, la levure, le sel, la cassonade et les épices. Formez un puits et versez progressivement le lait au centre. Bien mélanger. Ajoutez les œufs battus. Versez le tout dans un moule à cake beurré.

Cuisson à 180°C pendant 45 min environ.

A la sortie du four, laissez reposer 1h avant de déguster.

# JEUX POUR TOUS

|   |   |   |   |   |   |   |   |     |
|---|---|---|---|---|---|---|---|-----|
| 7 | 5 | 4 | 1 | 2 |   | 3 |   | 6   |
| 9 | 1 |   |   |   |   |   |   |     |
|   |   |   |   |   |   |   |   |     |
| 6 | 8 |   |   | 5 | 4 |   |   | 9   |
| 2 | 4 |   |   |   |   |   |   | 1 8 |
|   | 9 |   | 8 | 7 |   |   |   | 6 2 |
|   |   |   |   |   |   |   |   |     |
|   |   |   |   |   |   |   |   | 2 5 |
| 1 |   | 3 |   | 9 | 6 | 8 | 7 | 4   |

**Ecorce de chêne.**

|          |          |          |          |
|----------|----------|----------|----------|
| AGAMI    | ELANCE   | LESER    | PAMPRE   |
| BETISIER | EMMURER  | LOGGIA   | PLAISANT |
| BINE     | ETENDUE  | MACRE    | PREFACER |
| BOSQUET  | ETOURDIE | MEDITEE  | RIOM     |
| CHAUFFER | FERUE    | MENDIE   | SAVANTE  |
| CHIMERE  | FIANCEE  | MIMIQUE  | SCOLOSE  |
| COGNEE   | FRONTON  | MORSURE  | STRICTE  |
| CUBITUS  | GANTEE   | MUSC     | TEINDRE  |
| CURE     | GUEPIER  | NEPETE   | TENO     |
| DEVERSE  | HUITIEME | NOURRIR  | TREPIED  |
| DIERESE  | JALOUSER | NUAGE    | UTOPIE   |
| EBLE     | LAITE    | ODELETTE | VENDEUR  |
| ECROUER  | LEPRE    | ONDULE   |          |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| N | L | J | A | L | O | U | S | E | R | E | I | S | I | T | E | B |   |
| G | E | E | C | N | A | I | F | R | O | N | T | O | N | E | T | O | N |
| A | S | P | C | O | G | N | E | E | S | O | I | L | O | C | S | U | M |
| N | E | R | E | F | F | U | A | H | C | F | A | B | I | Q | A | R | R |
| T | R | E | M | T | R | E | P | I | E | D | L | R | U | G | V | E | I |
| E | E | F | E | N | E | I | D | R | U | O | T | E | E | U | A | R | R |
| E | I | A | I | A | R | E | U | R | G | O | T | R | E | C | N | U | R |
| T | D | C | T | S | D | E | T | G | E | T | U | E | R | P | T | M | U |
| E | E | E | I | N | E | I | I | E | E | R | M | O | I | E | M | O |   |
| N | V | R | U | A | I | A | P | L | D | U | I | I | U | E | C | E | N |
| D | E | P | H | L | E | O | E | N | S | E | O | H | E | R | N | N | D |
| U | R | M | G | P | T | D | E | R | C | A | M | C | R | B | A | D | U |
| E | S | A | R | U | O | V | O | S | U | T | I | B | U | C | L | I | L |
| O | E | P | A | G | A | M | I | M | I | Q | U | E | C | S | E | E | E |



|           |        |          |         |          |         |         |          |        |       |         |        |         |          |          |            |           |          |           |         |          |         |          |          |             |        |           |          |       |        |         |         |
|-----------|--------|----------|---------|----------|---------|---------|----------|--------|-------|---------|--------|---------|----------|----------|------------|-----------|----------|-----------|---------|----------|---------|----------|----------|-------------|--------|-----------|----------|-------|--------|---------|---------|
| ALLEMAGNE | BOSNIE | BULGARIE | CROATIE | DANEMARK | ESTONIE | ESPAGNE | FINLANDE | FRANCE | GRÈCE | HONGRIE | ITALIE | IRLANDE | LETTONIE | LITUANIE | LUXEMBOURG | MACÉDOINE | MOLDAVIE | MONTÉNÉGR | NORVÈGE | PAYS BAS | POLOGNE | PORTUGAL | ROUMANIE | ROYAUME UNI | SERBIE | SLOVAQUIE | SLOVÉNIE | SUÈDE | SUISSE | TCHÈQUE | UKRAINE |
|-----------|--------|----------|---------|----------|---------|---------|----------|--------|-------|---------|--------|---------|----------|----------|------------|-----------|----------|-----------|---------|----------|---------|----------|----------|-------------|--------|-----------|----------|-------|--------|---------|---------|

*Solutions des sudoku et mots mêlés au bas de la page suivante.*



Aidez le père Noël à retrouver le pôle Nord





## UN PEU D'HUMOUR...

Dr Paul un dr Henri kumma àm salwe Momant in dr Himmel.

-Sàlü Henri, sajt dr Paul, jetzt sin mr àlli zwei gstorwa. Wàs isch dir pàssiert?

-Ich bin im Tiefkiehler gfrohre. Un dü?

-Ich bin heim kumme un hàb mini Frau blött gfunde. No hàwi mir ingebield àss se mitm a àndere Mànn im bett isch gsin, un hàb dr Mànn ànfänge süeche. Ich hàb schon eweräll gelüejt ket, no bin I noch uffs Dàch gegràdelt, un bin tod kèit.

-Oh je! Wànn de numme glich im Tiefkiehler gelüejt hattsch! No tate mir àlli zwei noch lawe...

Ìm Zug sìtza drèi Manner nooch ànànder, a Elsasser un zwei walcha Sprìchala.

Dr Elsasser wott a betsi mìt'na reeda, àwer ar hàt dr Gfùhl àss se'na üsslàcha.

's isch Egàl, dr Elsasser hàt lànga Zitt un will doch reeda:

- Excüsiara mi, puiche fous demanter où fous allez ?

-À Parris, avec deux "r". àntwortet dr erscht Sprìchala, ìm Làcha.

-À Toulouse, avec deux "s". àntwortet dr zweit Sprìchala. Et vous-même, où allez-vous Monsieur ?

- À Macon, avec deux cons !

## SOLUTIONS DES JEUX.

Mot mystère des mots mêlés :

regros.

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 5 | 9 | 6 | 8 | 7 | 4 |
| 4 | 6 | 9 | 7 | 3 | 8 | 1 | 2 | 5 |
| 5 | 7 | 8 | 4 | 1 | 2 | 6 | 3 | 9 |
| 3 | 9 | 5 | 8 | 7 | 1 | 4 | 6 | 2 |
| 2 | 4 | 7 | 9 | 6 | 3 | 5 | 1 | 8 |
| 6 | 8 | 1 | 2 | 5 | 4 | 7 | 9 | 3 |
| 8 | 3 | 2 | 6 | 4 | 7 | 9 | 5 | 1 |
| 9 | 1 | 6 | 3 | 8 | 5 | 2 | 4 | 7 |
| 7 | 5 | 4 | 1 | 2 | 9 | 3 | 8 | 6 |

## CARNET PRATIQUE

## GRANDS ANNIVERSAIRES FIN 2021 ET DEBUT 2022



22/11 LUX Odile (S'Fuschde-S'Schlupps) 81 ans  
 08/12 TROESCH Lucien (S'Leriche) 90 ans  
 10/12 THOMAS Anne-Marie 80 ans  
 28/12 LERCH Thérèse (S'Hirte) 84 ans  
 29/12 LERCH Robert (S'Hirte) 84ans  
 16/01 LUX Mathilde (S'Fritsche) 96 ans  
 29/01 KRANTZ Bernard (S'Krantze) 85 ans  
 08/03 STORCK Marie-Anne (S'Ohlmorders) 82 ans  
 26/03 OCHS Robert (S'Murochse) 83 ans  
 27/03 KALCK Joseph (S'Cantoniers) 85 ans  
 29/04 TROESCH Augusta (S'Leriche) 92 ans  
 30/04 LUX Gérard (S'Schlupps) 81 ans

## ETAT CIVIL

NOUS ONT QUITTES

BARTH Aloyse le 22 juillet

ANTONI Marie-Rose née DIEBOLD le 16 août



## EXPRESSION CONCITOYENNE

Petits vers de Lochwiller

S'Liecht Kaferle la luciole

Qui éclaire Lochwiller car c'est son rôle

Illustrations, informations, vie du village

Histoires, rien ne manque à la mise en page.

Et à mesure que le bulletin s'ouvre,

Des tas de trésors on découvre :

Artisans, peintres, auteurs, historiens

Et ce qu'ils font, ils le font bien ;

Sans oublier les associations, l'animation, l'environnement

Ainsi, j'espère que tout le monde sera content.

Regardant à droite et à gauche, il se dresse fier

Notre aigle bicéphale emblème de Lochwiller.

Félicitation à la rédaction et parution de ce 18<sup>ème</sup> numéro

Présentation soignée et agréable à conserver pour mémo ;

Sur une étagère ou à portée de mains

Pour le consulter, il n'est jamais bien loin.

Merci à toute l'équipe

## PETITES ANNONCES

### COURS DE TAILLE D'ARBRES FRUITIERS

L'association des producteurs de fruits de Saverne et environs propose des cours de taille. Mr JC Schnell partagera son savoir et répondra à vos questions le 29 janvier à partir de 14h au verger de Gilbert KALCK 5, impasse de l'argile.

### ASSISTANTES MATERNELLES

Carine KOENIG 1 place pour un nourrisson ou 1 enfant non scolarisé, disponible de suite ou à convenir. Les mercredis et les vacances scolaires, 1 enfant d'âge indifférent.

Tél : 06 76 18 02 12

Anny ANDRES a de la place pour deux enfants d'âge indifférent. Tél : 06 07 94 25 89

Le FOYER retrouve ses locaux, le dimanche de 11h à 12h30.

Le prochain passage du ramoneur Fischer de l'entreprise « Ramonage Alsace Nord » de Bouxwiller est reporté au mois de février 2022.

En cas d'urgence, prenez contact avec Ramonage Florence, 13, rue des grives 67330 NEUWILLER LES SAVERNE 03 88 70 09 75

Idée de sortie : Venez découvrir en avant-première le nouveau catalogue BODY NATURE 2022 qui fêtera ses 50 ans. Il y aura pleins de surprises, de nouveautés, tout au long de l'année. Déjà, je vous dévoile que le savon solide (cheveux et corps) est de retour.

Rendez-vous chez moi le samedi 15 janvier 2022 à partir de 10h jusqu'à 16h.

Participez à un atelier : fabriquez et repartez avec votre sérum huileux au Calendula (participation de 9,90 euros par personne), inscription avant le 10 janvier, merci de votre participation.

Vous aimez les cadeaux alors n'hésitez pas à me rendre visite. Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Carine KOENIG conseillère BODY NATURE  
0676180212, 1 impasse de l'argile  
[koenig.carine@hotmail.fr](mailto:koenig.carine@hotmail.fr)

## NUMEROS / INFOS UTILES

### BIBLIOTHEQUE DE LOCHWILLER

Le mercredi de 15h à 17h

Le vendredi de 17h à 19h

Congés de Noël : du 18 décembre au 2 janvier

### LOCATION ETANG, CLUB HOUSE

Renseignements et réservation chez Pierre LUX :  
06 23 84 29 48

### DECHETTERIE DE MARMOUTIER

Lundi de 10h à 12h et 13h à 18h

Mardi au vendredi de 13h à 18h

Samedi de 9h à 18h

03 88 02 21 80

### COMETTE Transport à la demande

03 88 71 78 82

### GENDARMERIE DE SAVERNE

03 88 91 19 12

### RAMONAGE FISCHER BOUXWILLER

03 88 70 76 74

## AGENDA

\* DON DU SANG le 10 décembre de 17h30 à 20h à la salle polyvalente.

\* COURS DE TAILLE Le 29 janvier 2022 à 14h chez Gilbert KALCK 5, impasse de l'argile

PROCHAINE PARUTION DU LIECHT KAFERLE : AVRIL 2022. Merci d'adresser vos publications à Hélène DAUL au 06 83 41 12 43 ou à l'adresse internet : [ln.antoni@laposte.net](mailto:ln.antoni@laposte.net)

## NUMEROS D'URGENCE

Christophe KALCK, maire : 07 80 57 09 62

Roland SCHAFFNER, 1er adjoint : 07 80 06 16 45 ( Sinistre, travaux communaux,...)

Bruno KLEIN, 2ème adjoint : 06 80 36 80 49 ( Travaux communaux, associations,... )

Hélène DAUL, 3ème adjointe : 06 83 41 12 43 ( Communication, Liecht Kaferle, Kaffee grenzel,... )

# COORDONNEES DE LA MAIRIE

4, rue de l'Eglise 67440 Lochwiller

Tél : 03 88 70 61 40

Email : [mairie.lochwiller@orange.fr](mailto:mairie.lochwiller@orange.fr)

## Accueil du public :

lundi de 16h à 18h

vendredi de 9h à 11h



Bulletin réalisé par la commission communication

Photo couverture : Sabrina WATHLE